



INFORMATIONS SUR INSCRIPTIONS

BROCANTE DU 30 AOÛT 2026

PERMANENCES SPECIALES A L'OFFICE DU TOURISME

du mercredi au dimanche,
de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h

CONSTITUTION DU DOSSIER :

COPIE DE LA PIECE D'IDENTITE VALIDE

COPIE D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE RECENT

COPIE DU K-BIS VALIDE POUR LES BROCANTEURS
PROFESSIONNELS.

UN CHEQUE DE CAUTION DE 50€ ET LE REGLEMENT DE
33€ (28€ POUR LES CABRIENCIS).